

NAXICAP PARTNERS
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1.510.016 Euros
Société de gestion de portefeuille - Agrément COB GP 01-041
Siège Social : 5-7 rue de Monttessuy - 75007 PARIS
SIREN 437.558.893 - RCS PARIS

Procès-verbal des délibérations du Directoire
Séance du 4 janvier 2007

**COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**
[Signature]

L'an deux mil sept, le 4 janvier à 17 heures, les membres du Directoire se sont réunis au siège social de la société, sur convocation verbale de Monsieur Amédée NICOLAS, Président du Directoire.

Etaient présents :

- Monsieur Amédée NICOLAS, Président
- Monsieur Eric AVEILLAN, Directeur Général de NAXICAP Partners et membre du Directoire

Assistaient également à la réunion :

- Monsieur Fabien FILLIETTE, Secrétaire Général
- Madame Monique GRAVY, en qualité de Secrétaire

Le Directoire réunissant la présence effective de tous ses membres peut valablement délibérer.

Monsieur le Président rappelle que le Directoire a été convoqué afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Elaboration du rapport d'activité du Directoire – 4^e trimestre 2006
2. Préparation de la revue de portefeuille
3. Comités d'investissement consultatifs « FIP 2006 »
4. Questions diverses.

Grette du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R
03 AOUT 2007

N° DE DÉPOT

70858

1. ÉLABORATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTOIRE – 4^E TRIMESTRE 2006

- Point sur l'activité sur l'exercice 2006
- Mouvements de personnel
- Chantiers en cours (implantations des délégations de Nantes et Lyon, BP Création et rationalisation du périmètre de gestion, FIP)

Le Directoire arrête les termes de son rapport qu'il présentera au prochain Conseil de Surveillance. Un dossier sous forme de slides sera adressé aux membres du Conseil de Surveillance.

2. PRÉPARATION DE LA REVUE DE PORTEFEUILLE

Le Directoire prépare la synthèse des revues de portefeuilles effectuées dans chacune des délégations ainsi que pour BP Création. Cette synthèse sera présentée au Conseil de Surveillance du 10 janvier prochain selon les slides remis en séance.

3. COMITÉS D'INVESTISSEMENT CONSULTATIFS « FIP 2006 »

Comme pour les FIP 2003, 2004 et 2005 et comme prévu dans les règlements des fonds, le Directoire arrête la composition des comités d'investissement consultatifs des FIP 2006.

FIP BANQUE POPULAIRE PROXIMITE SUD OUEST 2006

Président

- **Alain CONDAMINAS** - Directeur Général de la Banque Populaire Occitane

Membres

- **Bernard AUZEMBERGER** - Chargé d'affaires Ingénierie Financière - Banque Populaire Occitane
- **Jean BAIXAS** - Chargé d'affaires Ingénierie Financière - Banque Populaire Occitane
- **Sven CHERVET** - Responsable Ingénierie Financière - Banque Populaire du Sud
- **Eric FILLEAU** - Responsable Ingénierie Financière - Banque Populaire du Sud Ouest
- **Christian GERVAIS** - Expert Ingénierie Financière - Banque Populaire Centre Atlantique
- **Jean-Marie HIVELIN** - Responsable Marché Entreprises et Ingénierie Patrimoniale - Banque Populaire Centre Atlantique
- **Jean-Pierre LAROCHE** - Chargé d'affaires Ingénierie Financière - Banque Populaire Occitane
- **Philippe LASSAIGNE** - Directeur des Crédits - Banque Populaire du Sud
- **Sylvie LEROY** - Chargé d'affaires Ingénierie Financière - Banque Populaire Occitane
- **Isabelle RAVAIL** - Responsable Ingénierie Financière et Sociale - Banque Populaire du Sud Ouest
- **Laurent SAUVADE** - Responsable Ingénierie Financière - Banque Populaire Occitane
- **Pierre TASTET** - Directeur Exploitation Entreprises - Banque Populaire du Sud Ouest
- **Jean-Louis THOMAS** - Responsable des Marchés Entreprises et Collectivités - Banque Populaire Occitane
- **Amédée NICOLAS** - Président du Directoire - NAXICAP Partners

FIP BANQUE POPULAIRE PROXIMITE 2006

Présidents

- **Alain DEMOUX** - Directeur des Entreprises et Institutionnels - Banque Populaire Côte d'Azur (formation Lyon)
- **Stéphane DUMONCHEL** - Directeur des Crédits - Banque Populaire Val de France (formation Paris)

Membres

- **Eric AVEILLAN** - Directeur Général - NAXICAP Partners
- **Bernard BARBAT** - Département Ingénierie Financière - BP Rives de Paris
- **Eric BRACCO** - Expert Ingénierie Financière - BP des Alpes
- **Cédric BEAL** - Directeur de l'Agence Ingénierie Financière - BP des Alpes
- **Denis BONNEFOND** - Expert Ingénierie Financière - BP Loire & Lyonnais
- **Christophe CLERC** - Expert Opérations Haut de Bilan - BP Bourgogne Franche Comté
- **Raymond DESJARDINS** - Directeur du Département Ingénierie Financière - BRED BP
- **Roland FABIAN** - Expert Ingénierie Financière - BP Loire & Lyonnais
- **Laurent GELPI** - Directeur Régional Sud-Est - NAXICAP Partners
- **Olivier HUBERDEAU** - Responsable Ingénierie Financière - BP Provençale & Corse
- **Richard KLEIN** - Expert Ingénierie Financière - BP Loire & Lyonnais
- **Pierre LEVIN** - Expert Ingénierie Financière - BP Loire & Lyonnais
- **Eric LUPONE** - Directeur du Département Ingénierie Financière - BP Val de France
- **Pascal MARGERIN** - Directeur du Département Ingénierie Financière - BP du Nord
- **Gilles MARTINEZ** - Responsable Ingénierie Financière - BP Côte d'Azur
- **Didier MOIREAU** - Département Ingénierie Financière - BP Rives de Paris
- **Jean-Louis TARDIEU** - Expert Ingénierie Financière - BP des Alpes

4. QUESTIONS DIVERSES

- Le Directoire a confié la gestion de la partie cotée des FIP 2003, 2004, 2005 et 2006 à BPSD Gestion (filiale de la Banque Privée Saint Dominique) en remplacement de NAM. La gestion de la trésorerie des 12 FIP Naxicap est assurée par BPSD depuis le 1^{er} janvier 2007.

- M. FILLIETTE propose au Directoire d'adapter le règlement de Spéf Euro Croissance. Deux modifications vont être soumises à l'accord des porteurs de parts :
 - Possibilité de continuer à accompagner les entreprises du portefeuille dans le cadre de nouveaux montages financiers,
 - Fixation d'un seuil minimum de 500 K€ pour les distributions à l'exclusion des opérations ne générant pas de distribution en numéraire.

Ultérieurement, une modification de la rémunération de la société de gestion sera proposée aux porteurs.

Le Directoire adopte à l'unanimité cette proposition.

- Le Directoire décide de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire du Cabinet Constantin Associés ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur Jean-François Serval arrivant à échéance à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006.
Le Directoire décide également de revenir à un seul Commissariat aux Comptes pour la société et de ne pas nommer de Commissaire aux Comptes afin de remplacer le Cabinet Constantin Associés. Une information sera faite au Conseil de Surveillance.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 18 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal fait pour servir et valoir ce que de droit, lequel après lecture, a été signé par tous les membres du Directoire.

NAXICAP PARTNERS
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 510 016 Euros
Société de Gestion de Portefeuille - Agrément COB GP 01 - 041
Siège Social : 5-7 rue de Monttessuy - 75007 PARIS
SIREN 437.558.893 RCS PARIS

**COPIE
CERTIFIEE CONFORME**
[Signature]

Procès-verbal des délibérations du Conseil de Surveillance
Séance du 10 janvier 2007

L'an deux mil sept, le 10 janvier à 11 heures, les membres du Conseil de Surveillance se sont réunis au siège social de la société, sur convocation de Monsieur François Baubeau, Président du Conseil de Surveillance, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil de Surveillance du 18 octobre 2006
- 2/ Revue de portefeuille à fin décembre 2006
- 3/ Présentation du rapport d'activité du Directoire : 4^e trimestre 2006
- 4/ Questions diverses

Etaient présents

- Monsieur François Baubeau, Président du Conseil de Surveillance
- Monsieur Michel Bouissou, membre du Conseil de Surveillance
- Natixis Private Equity, représentée par Monsieur Pierre Hervé, membre du Conseil de Surveillance

Assistaient également à la réunion

- Monsieur Jean Duhau de Berenx, Directeur Général, Natixis Private Equity
- Monsieur Amédée Nicolas, Président du Directoire
- Monsieur Éric Aveillan, Directeur Général
- Monsieur Fabien Filliette, Secrétaire Général
- Madame Monique Gravy, en qualité de secrétaire de séance

Absents / Excusés

- Monsieur Jean-Louis Delvaux, Vice-Président du Conseil de Surveillance

Le Président accueille M. Duhau de Berenx et le remercie de participer à la réunion du Conseil de Surveillance.

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, M. Pierre Hervé informe le Conseil du changement de dénomination sociale de Natexis Private Equity, devenue Natixis Private Equity.

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil de Surveillance du 18 octobre 2006

Le procès-verbal des délibérations du Conseil de Surveillance du 18 octobre 2006 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Revue de portefeuille à fin décembre 2006

La synthèse des portefeuilles gérés par les équipes de Naxicap Partners est présentée au Conseil de Surveillance, ainsi que les dossiers présentant les enjeux les plus importants (cf. dossier remis aux participants).

Au titre de l'exercice 2006, le montant des investissements réalisés s'élève à 100,7 M€ dont 84,8 M€ sur le périmètre BP Développement, contre 47,7 M€ en 2005 dont 32,3 M€ pour BP Développement. En termes

de cessions, l'année 2006 est une année record avec 62,8 M€ de plus-values (dont 37,3 M€ pour BP Développement) à comparer aux 22,6 M€ réalisés en 2005 (dont 11,7 M€ pour BP Développement). Compte tenu de la forte accélération du rythme de rotation du portefeuille observée en 2006, le TRI moyen des cessions ressort à 49% (14% en 2005).

Au 31 décembre 2006, le montant des capitaux gérés se situe à 282 M€ (VBC) contre 241 M€ à fin 2005. Les plus-values latentes sont estimées à 39 M€ (en baisse par rapport à juin 2006 - 81 M€ - compte tenu du volume important des cessions), la FMV du portefeuille s'établissant à 287 M€ contre 266 M€ en décembre 2005.

3. Présentation du rapport d'activité du Directoire : 4^e trimestre 2006

Compte de résultat au 31 décembre 2006

M. Filliette indique aux membres du Conseil de Surveillance que l'atterrissage du résultat net de la société de gestion au titre de l'exercice 2006 sera de l'ordre de 1,3 M€ et non de 1,9 M€ comme annoncé lors du précédent Conseil. Cette différence s'explique principalement par l'impact de la réduction de la commission de gestion versée à Naxicap par BP Développement décidée lors du Conseil de Surveillance du 18 octobre 2006.

Mouvements de personnel

Le Directoire fait un point sur les entrées et départs dans les diverses délégations. A Lyon, un ancien collaborateur de la banque de Vizille rejoindra la délégation fin janvier 2007 pour remplacer le chargé d'affaires démissionnaire. La recherche d'un candidat est toujours en cours pour le remplacement du responsable de la délégation de Toulouse qui a intégré l'équipe de la Conformité et du Contrôle Interne de NPE le 8 janvier 2007.

M. Nicolas informe le Conseil de Surveillance de l'assignation en référé de Naxicap Partners devant le Conseil de Prud'Hommes de Paris par Mme Raizer (collaboratrice de Sopromec Participations – cf. détail p. 7 du document remis en séance). La date de convocation est fixée au 2 février prochain. Le dossier a été confié à Me Hirsch.

Chantiers en cours

Le Directoire présente les autres chantiers en cours (cf. slides p.9 à 14) :

- Implantation des délégations de Nantes et Lyon
 - o Délégation de Nantes : l'avancement des travaux est en ligne avec le calendrier prévisionnel. Le déménagement doit intervenir le 24 janvier prochain.
 - o Délégation de Lyon : de nouveaux locaux ont été sélectionnés, les aménagements sont en cours. L'installation de l'équipe est prévue d'ici la fin du premier trimestre 2007. Naxicap n'a, pour l'instant, pas trouvé de repreneur pour les locaux actuels.
- Rationalisation du périmètre de gestion
 - o BP Création : la dernière étape dans le cadre du transfert des actifs du FCPR vers la SCR BP Création est en cours de réalisation. Il s'agit d'une augmentation de capital par apports en nature (parts du FCPR). La signature du contrat d'apport devrait intervenir dans les prochains jours. La date retenue pour l'augmentation de capital est le 28 février 2007. Le FCPR pourra ensuite être liquidé.
 - o BP Amorçage : la liquidation du FCPR est achevée.
 - o Fonds d'enseigne : la liquidation du fonds Feu Vert Développement pourrait s'achever d'ici le 30 juin 2007 (deux lignes sont encore en portefeuille). Alsace Création a émis une marque d'intérêt pour la reprise de l'activité de financement des sociétaires Schmidt (les modalités restent à définir).
- Chantier BP Création
 - o Un chantier visant à refondre les modes de fonctionnement de BP Création a été ouvert. Une stagiaire, placée sous la responsabilité d'Isabelle Guérin, est affectée à ce projet pour une durée de 6 mois aux fins de réaliser un état des lieux sur BP Création et le marché sur lequel elle évolue. L'objectif est d'adapter la politique d'investissement afin de pouvoir se

positionner en tant que leader sur quelques opérations issues d'une sélection rigoureuse réalisée par les équipes régionales de Naxicap. Afin d'être en mesure d'accompagner ces entreprises dans la durée, les plafonds d'investissement (300 K€ aujourd'hui sur BP Création) seront revus à la hausse et les tickets partagés entre les différentes structures (FIP, BP Création et BP Développement).

- Les équipes de Naxicap seront appuyées par des experts extérieurs disposant d'une bonne connaissance des problématiques des entreprises en création, des délégations de gestion pouvant dans certains cas leur être accordées. F. Baubeau propose de constituer un nouveau Comité d'investissements avec la participation de 1 ou 2 business angels et de chefs d'entreprises.
- En termes de moyens financiers, BP Création dispose actuellement d'environ deux millions d'euros de disponibilités. M. Duhau insiste sur le fait qu'il faut donner de l'ambition à cette structure et souhaite la mise en place de moyens financiers adaptés qui pourraient aller jusqu'à l'ouverture du capital de la SCR à des intervenants hors groupe.

En réponse à la question de M. Bouissou sur le positionnement de BP Création par rapport aux FIP, M. Aveillan précise que des clés de répartition des investissements seront définies et reprises dans la documentation juridique des véhicules, les FIP étant en tout état de cause prioritaires par rapport aux SCR.

Ce chantier devant nécessiter beaucoup de temps et d'énergie, M. Baubeau demande au Directoire de mettre en place les moyens humains nécessaires au démarrage et à la gestion de cette activité.

- FIP

- Changement de délégataire pour la gestion financière de la poche cotée des FIP (NAM vers BPSD Gestion) : l'agrément de l'AMF a été obtenu fin novembre 2006. Depuis le 1^{er} janvier 2007, BPSD assure la gestion de la trésorerie des 12 FIP Naxicap.
- La valeur liquidative des FIP au 29.12.2006 a été calculée sur la base de la FMV des lignes en portefeuille, cette modification a également été apportée au règlement des fonds Spéf Euro Croissance et Spéf Capital.
- FIP 2006 : les capitaux levés se montent à 14,9 M€ (12,3 M€ pour le FIP BPP 2006 et 2,6 M€ pour le FIP BPP Sud - Ouest 2006). L'actif total sous gestion au travers des FIP est désormais de l'ordre de 58 M€.

- Contentieux « Isis Concept » : la séance de la commission déontologie de l'AFIC s'est tenue le 8 novembre 2006 en présence du dirigeant de la participation qui a saisi la commission. Naxicap et Seventure restent dans l'attente de la décision de cette instance.

4. Questions diverses

Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes

Le Directoire informe le Conseil de Surveillance de sa décision de revenir à un seul Commissaire aux Comptes pour la Société et de ne pas procéder au renouvellement des mandats de Commissaire aux Comptes titulaire du Cabinet Constantin Associés ainsi que du mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur Jean-François Serval arrivant à échéance à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 13 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal fait pour servir et valoir ce que de droit.

Un Conseiller

Le Président